

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [6-7]

Artikel: Fribourg : assemblées générales

Autor: bg

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

FRIBOURG : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

● Le Centre de liaison fribourgeois

a tenu son assemblée générale le 25 avril, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Dubas. Le rapport d'activité pour 1984-1985 rappelle notamment la participation du Centre de liaison au Comptoir de Fribourg qui a permis de faire connaître les associations féminines du canton (octobre 1984), ainsi que l'envoi d'une circulaire à 32 associations-membres pour les interroger sur les sujets qu'elles aimeraient voir traiter par le Centre de liaison. La commission qui s'occupe de la violence envers les femmes poursuit son travail.

Le Centre de liaison a participé aux rencontres avec les autres centres cantonaux, ainsi qu'à la journée « Vidéotex » organisée par l'Alliance des Sociétés féminines à Fribourg en septembre 1984. Cotisations, nouveaux statuts ont été discutés et l'assemblée s'est terminée par un exposé de Mme Mireille Kurmann-Carrel, juriste sur le sujet : « Egalité et relations entre partenaires : une chance pour la société ? »

● L'association fribourgeoise pour les droits de la femme (ADF)

a tenu son assemblée générale le 24 avril. Outre l'étude des manuels scolaires du canton de Fribourg (parmi lesquels ne figurent plus les exercices d'orthographe d'où est tiré le texte paru dans Femmes Suisses d'avril), à laquelle s'est adonné le comité, l'ADF Fribourg s'est occupée déjà du nouveau droit matrimonial ; elle a répondu à la consultation d'un député sur la nouvelle loi scolaire, sa présidente a pris part aux séances de la commission des affaires féminines, des membres la représentent dans différentes associations s'occupant des problèmes femmes. Elle interviendra sur les ondes de Radio Sarine à propos du nouveau droit matrimonial. Une année vigilante et sereine. — (bg)

SERVICES BÉNÉVOLES (NE) : L'ÊTRE ET L'AVOIR

L'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB), créée en 1976, a organisé une première journée d'étude, au mois de mai, dans le but de mieux définir les modalités de ses collaborations avec les professionnels et clarifier certains malentendus. Sur le thème « Professionnels, bénévoles, usagers : confiance et méfiance », la matière à discussion n'a pas manqué pour les quelque

deux cents participants, réunis à la Cité universitaire, à Neuchâtel. L'ANSB avait fait appel à trois personnalités pour l'encadrer. M. J.-P. Fragnières, professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne et Mme A.-M. Iacazzi-Langlois, psychologue et ergothérapeute au Centre de gériatrie de Genève ont délimité la réflexion et la multiplicité des besoins, le premier s'interrogeant sur les buts de l'action sociale et le rôle de l'état protecteur, la seconde insistant sur la nécessité du développement de la collaboration entre bénévoles et professionnels dans le domaine gériatrique ; quant à M. P. Gilliard, professeur à l'Université de Lausanne, il a été chargé de l'exposé de synthèse, relevant les carences de cette société, de plus en plus axée sur l'avoir davantage que sur l'être, face au maintien des malades et des vieillards à domicile, face à la mort, et montrant l'importance de la carte du bénévolat dans une politique de décloisonnement qui tienne compte de ces besoins humains.

Cette journée a permis de clarifier certains conflits de compétence dans la collaboration des bénévoles et des professionnels. Elle a aussi surtout permis de prendre la mesure des besoins nouveaux et de montrer la complémentarité indispensable des deux systèmes dans les secteurs qui réclament des forces nouvelles, notamment le maintien à domicile des personnes âgées et l'accompagnement des mourants. — (alg)

(Pour obtenir les textes rédigés au cours de la journée : Secrétariat de l'ANSB, 3, rue de Corcelles, 2034 Peseux.)

BCF JURASSIEN : OUVERTURE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Lorsqu'il s'est mis en place en 1979, une des premières tâches du Bureau de la condition féminine (BCF) fut de constituer une documentation concernant la condition féminine. Au fil des ans, une grande masse de données sur les femmes jurassiennes, suisses et étrangères a été rassemblée. Jusqu'à présent, le Centre de documentation était réservé à l'usage interne du BCF. Celui-ci n'a pourtant pas pu résister au désir de l'ouvrir au public, ce qui vient d'être fait le 16 avril dernier.

Le travail de classement a été réalisé par Guite Aubry, aidée périodiquement d'une chômeuse. Les données sont répertoriées selon dix thèmes : droit - histoire et femmes en lutte - éducation et formation - économie - famille - santé et sexualité - politique - sexisme et violence - culture, sport et armée - qualité de vie et divers. Elles sont constituées de coupures

de presse régionale, nationale et internationale, d'une trentaine de revues, d'études et de mémoires et de plus de 600 livres. Jusqu'à ce jour, seules des étudiantes avaient eu accès à cette abondante source d'informations. Elle est dès maintenant ouverte à toutes et à tous. — (mh)

AG MARATHON AU CLAF (GE)

L'ordre du jour était chargé — un peu trop — pour l'assemblée générale annuelle du Centre de liaison des associations féminines genevoises, le 30 mai. Et pour cause : le CLAF fait preuve d'un dynamisme certain, comme en témoignent sa quarantaine de membres collectifs et quelque 100 membres individuels, dont près de 40 ont été admis lors de cette assemblée.

Malheureusement, il a fallu sauter à pieds joints, et pratiquement sans discussion, sur le nouveau programme d'action du Centre, bien intéressant pourtant. Parmi les projets présentés par la présidente, Arielle Wagenknecht, plusieurs méritent d'être relevés : tout d'abord, la promotion des intérêts féminins par l'engagement actif en faveur du nouveau droit matrimonial ; plus à long terme, le renforcement de la communication avec et entre les associations membres, ce qui implique la mise sur pied d'un secrétariat, de locaux, et une recherche de fonds pour financer le tout ! Attentif aux exigences de la formation permanente, le CLAF prévoit en outre — très bonne initiative — d'organiser un cours de gestion des associations.

A signaler également que 1987 marquera le cinquantième anniversaire de l'organisme : du pain sur la planche en perspective. Un point d'accrochage : faut-il admettre les hommes comme membres individuels ? La proposition fut faite, la discussion fut vive et la décision remise à la prochaine fois.

La deuxième partie de l'assemblée vit s'affronter les conseillers aux Etats Guy Genoud et Jean-François Aubert sur le nouveau droit matrimonial — bien curieuse manière, nous semble-t-il, de s'engager en faveur de ce dernier, que d'inviter à Genève le magistrat valaisan. — (mc)

ELISABETH KOPP A GENEVE

La Conseillère fédérale viendra le 12 septembre à Genève pour donner une conférence publique sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU.